

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

N° 20250408_08

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 2 avril 2025
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 14.04.2025 au 15.06.2025
Nombre de pouvoirs	4	Secrétaire de séance (conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 14 avril 2025

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Alain LACAVE, pouvoir à M. Pierre LAFFITTE ; Mme Christelle ELOZEGUY, pouvoir à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Thomas CASAMAYOU, pouvoir à M. Gilles DOR

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : CFU (COMPTE FINANCIER UNIQUE) 2024 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L2222-3 ;

VU l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 généralisant le Compte Financier Unique (CFU) au plus tard sur l'exercice 2026 ;

VU le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget principal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse,

VU son rapport de présentation ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;



CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission « Administration générale – Finances » qui s'est réunie le 25 mars 2025,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse,

ARRÊTE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	8 994 596.93 €
Recettes	9 207 455.83 €
Résultat de l'exercice	212 858.90 €
Excédent/déficit antérieur reporté	1 663 707.84 €
Résultat cumulé de fonctionnement	1 876 566.74 €

Section d'investissement :

Dépenses	3 393 511.78 €
Recettes	4 494 163.01 €
Résultat de l'exercice	1 100 651.23 €
Excédent/déficit antérieur reporté	442 746.50 €
Solde cumulé d'exécution d'investissement	1 543 397.73 €

Ensemble

Dépenses	12 388 108.71 €
Recettes	13 701 618.84 €
Résultat de l'exercice	1 313 510.13 €
Excédent/déficit antérieur reporté	2 106 454.34 €
Résultat cumulé	3 419 964.47 €

Restes à réaliser :

Dépenses	-4 341 522.53 €
Recettes	1 846 871.21 €
Solde des restes à réaliser	-2 494 651.32 €



DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

(4 abstentions : Mme LABERTIT, M. DOR, Mme LÉCOLIER et M. CASAMAYOU
(via son pouvoir donné à M. DOR) du Groupe « Osons Tyrosse-Semisens 2026 »)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 040-214002842-20250408-20250408_08-BF



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Budget principal de la VILLE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	VOTE	REALISE	RAR	Chapitre	VOTE	REALISE	RAR
Opérations d'Ordre	535 422,97	455 943,54	-	Opérations d'Ordre	1 683 331,96	909 551,86	-
041 - Opérations patrimoniales	398 302,97 €	398 302,97 €	-	041 - Opérations patrimoniales	398 302,97	398 302,97	-
040 - Travaux en régie	137 120,00 €	57 640,57 €	-	021 - Virement de la Section de Fonctionnement	743 618,99	-	-
			-	040 - Amortissements + cessions	541 410,00	511 248,89	-
Opérations Réelles	8 330 729,49	2 937 568,24	4 341 522,53	Opérations Réelles	7 182 820,50	4 027 357,65	1 846 871,21
001 - Déficit d'investissement reporté N-1	-	-	-	001 - Excédent d'investissement reporté	442 746,50	442 746,50	-
10 - Dotations, fonds divers	145 000,00	34 663,78	-	024 - Cessions	1 800 000,00	-	-
16 - Emprunts, dettes et cautions	602 500,00	558 223,97	-	10 - Excédents fct + FCTVA + fonds divers	348 714,00	375 972,60	-
20 - Immobilisations incorporelles	169 354,76	94 280,92	7 959,60	13 - Subventions d'Investissements	1 155 525,00	771 809,39	332 343,06
204 - Subventions d'équipements versées	552 238,00	216 300,36	31 038,00	16 - Emprunts, dettes et cautions	1 502 000,00	1 502 370,00	-
21 - Immobilisations corporelles	2 806 921,49	838 195,62	1 594 194,21	45 - Projet Urbain Partenarial	-	325 400,00	-
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	-				
Opé 2019-2 - Stade de la Fougère	2 589 715,24	883 975,59	1 700 743,75	Opé 2019-2 - Stade de la Fougère	1 133 835,00	219 059,16	954 528,15
Opé 2022-1 Bellocq Adidas	1 460 000,00	306 928,00	1 007 586,97	Opé 2022-1 Bellocq Adidas	800 000,00	390 000,00	560 000,00
TOTAL	8 866 152,46	3 393 511,78	4 341 522,53	TOTAL	8 866 152,46	4 936 909,51	1 846 871,21

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	VOTE	REALISE	TOTAL	Chapitre	VOTE	REALISE	TOTAL
Opérations d'Ordre	1 285 028,99	511 248,89	511 248,89	Opérations d'Ordre	137 120,00	57 640,57 €	57 640,57 €
023 - Virement à la Section d'Investissement	743 618,99	-	- €	042 - Travaux en régie	137 120,00	57 640,57 €	57 640,57 €
042 - Amortissements + cessions	541 410,00	511 248,89	511 248,89 €				
Opérations Réelles	9 165 004,85	8 483 348,04	8 483 348,04 €	Opérations Réelles	10 312 913,84	10 813 523,10 €	10 813 523,10 €
011 - Charges à caractère général	2 101 785,04	1 897 616,77	1 897 616,77	002 - Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 663 707,84	1 663 707,84 €	1 663 707,84
012 - Charges de Personnel	5 233 000,00	5 224 093,37	5 224 093,37	013 - Atténuation de Charges (rbt IJ)	75 000,00	112 201,80	112 201,80
014 - Atténuations de produits (versements)	6 500,00	5 201,89	5 201,89	014 - Atténuation de produits (versements)	-	- €	-
65 - Autres charges de gestion courante (sub)	1 470 104,35	1 237 394,10	1 237 394,10	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	329 361,00	403 411,67 €	403 411,67
66 - Charges Financières (intérêts emprunts)	147 201,61	115 224,54	115 224,54	73 - Impôts et taxes	700 185,00	768 056,90 €	768 056,90
67 - Charges exceptionnelles (bourses, titres annulés)	20 000,00	468,00	468,00	731 - Fiscalités locales	5 215 400,00	5 258 804,04 €	5 258 804,04
68 - Provisions	186 413,85	3 349,37	3 349,37	74 - Dotations, subventions et participations	2 128 136,00	2 405 570,97 €	2 405 570,97
				75 - Revenus des immeubles et autres produits	198 044,00	189 165,62 €	189 165,62
				76 - Produits financiers	80,00	92,05 €	92,05
				77 - Produits exceptionnels (cessions et autres)	3 000,00	8 448,24 €	8 448,24
				78 - Reprise sur provisions	-	4 063,97 €	4 063,97
TOTAL	10 450 033,84	8 994 596,93	8 994 596,93	TOTAL	10 450 033,84	10 871 163,67	10 871 163,67



NOTE DE PRESENTATION

Compte Financier Unique VILLE 2024

1/ Eléments de contexte et priorités :

- Contexte économique et politique incertain faisant peser une pression financière croissante sur les collectivités territoriales, une croissance au ralenti, une inflation qui baisse
- Les dépenses de fonctionnement pâtiennent d'un contexte inflationniste (envolée des coûts de l'énergie, des assurances...)
- Les charges de personnel ont augmenté suite à une revalorisation indiciaire, au recrutement d'un agent chargé de la communication, au remplacement d'agents en arrêt de travail
- La population de Saint-Vincent de Tyrosse est de 8 403 habitants
- Côté dette, l'emprunt de 1 500 000€ a été mobilisé en septembre 2024

2/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

- Les recettes de fonctionnement augmentent : une DGF stable; la fiscalité directe (principale ressource de la commune) a vu une revalorisation de ses bases fiscales.
- Les dépenses de fonctionnement sont en hausse d'environ 34.8% (inflation, augmentation des prix, développement de la commune, de ses services et donc quelques recrutements).
- Les recettes d'investissement (FCTVA + taxe d'aménagement) continuent de progresser grâce à la dynamique de la population et aux subventions d'investissement obtenues.
- Une légère augmentation des dépenses d'investissement avec les projets de réhabilitation du stade de La Fougère et, de la friche industrielle Bellocq-Adidas.

3/ Montant des comptes financiers uniques :

Principal Ville :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 994 596.93 €	10 871 163.67 €
Investissement	3 393 511.78 €	4 936 909.51 €
Total	12 388 108.71 €	15 808 073.18 €

Annexe Cinéma :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 791.32 €	36 670.27 €
Investissement	46 202.42 €	37 183.47 €
Total	65 993.74 €	73 853.74 €

4/ Crédits d'investissement pluriannuels réalisés en 2024 :

- Rénovation Stade de la Fougère : projet bien avancé, qui devrait se terminer fin 2025. Dépenses = 883 975.59 € et recettes = 219 059.16 €.
- Bellocq-Adidas : ce projet est toujours en phase d'étude, les travaux devraient commencer mi 2025. Dépenses = 306 928 € et recettes = 390 000 €.



5/ Niveau de l'épargne :

- Epargne de gestion : $9\,149\,815.26 - 8\,364\,774.13 = 785\,041.13$ €
- Epargne brute : $785\,041.13 - 115\,224.54 = 669\,816.59$ €
- Epargne nette : $669\,816.59 - 558\,223.97 = 111\,592.62$ €
- Niveau d'endettement : $4\,602\,230.99 / 8\,364\,774.13 = 0.55$
- Capacité de désendettement : $4\,602\,230.99 / 669\,816.59 = 6.87$ ans
-

6/ Niveau des taux d'imposition :

	Taux moyens national 2024	Taux moyen départemental 2024	Taux votés Ville 2024
Taxe d'habitation RS	23.88	24.36	15.45
Taxe foncière bâtie	39.74	38.79	37.61
Taxe foncière non bâtie	51.08	55.45	43.47

7/ Les principaux ratios :

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1003
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1287
3	Dépenses d'équipement brut / population	290
4	Encours de dette / population (2)/(3)	548
5	DGF / population	87
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.59
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.84
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0.07
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0.01
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.60
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	8.43

8/ Effectifs global de la collectivité et charges de personnel :

- Effectifs : 143
- Charges de personnel : 5 224 093.37 €